

Conférence de presse conjointe de MM. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Lech Kaczynski, Président de la République de Pologne, notamment sur les relations franco-polonaises, le déficit budgétaire français et sur l'augmentation du prix du pétrole, à Varsovie le 28 mai 2008.

LE PRESIDENT - Je voudrais remercier le Président KACZYNSKI de son accueil, s'il me permet de son amitié, s'il me le permet également de son soutien dans la perspective de la future Présidence française. J'ai voulu venir à Varsovie avant la Présidence française parce que j'ai toujours pensé que la Pologne était un grand d'Europe. La Pologne est un des 6 grands pays d'Europe et cela a toujours été, pour moi, une constante que de vouloir associer la Pologne au coeur des affaires européennes. Lorsque j'étais ministre de l'Intérieur, j'avais proposé la transformation du G5 en G6, ce qui a été fait, pour y accueillir le ministre de l'Intérieur polonais. Il en est de même s'agissant de la Présidence française, nous ferons tout pour associer la Pologne à la bonne marche de l'Europe. Et je sais que le soutien de la Pologne sera décisif pour le succès de la Présidence française.

J'ajoute que c'est l'occasion pour moi de signer le partenariat stratégique franco-polonais alors que nos intérêts communs sont multiples. Je pense à la politique agricole commune, je pense à la réussite économique de la Pologne. La Pologne d'aujourd'hui, c'est une économie moderne et les intérêts économiques de la France y sont puissants. La Pologne connaît une croissance de 6,5 %. A 38 millions d'habitants, c'est un enjeu majeur de la réussite de l'intégration des 8 nouveaux pays de l'Est, même si l'influence de la Pologne va au-delà de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale.

Nous avons, avec le Président KACZYNSKI, fait un tour de l'ensemble des questions internationales, notamment de celles qui nous préoccupent. S'agissant de l'association de l'Ukraine avec l'Europe, j'aurai l'occasion, en tant que Président de l'Union, d'organiser le sommet Ukraine-Union européenne au mois de septembre prochain et de proposer un partenariat ambitieux à nos amis ukrainiens.

Enfin, je voudrais remercier le Président KACZYNSKI de la part personnelle qu'il a prise dans le compromis que nous avons trouvé lors de l'adoption du Traité de Lisbonne. Les choses n'ont pas été faciles, mais nous avons trouvé un compromis et je suis reconnaissant à nos amis polonais d'avoir ratifié ce Traité. Grâce à eux, l'Europe est sortie -attendons le résultat irlandais- de l'immobilisme institutionnel. Vous voyez donc que c'est un ami auquel je viens rendre visite et que c'est un grand pays dont nous aurons bien besoin, la Pologne, dans le cadre de la Présidence française.

LE PRESIDENT KACZYNSKI - Merci beaucoup pour ces remerciements. Pour le compromis de Bruxelles, effectivement, il n'a été que finalisé à Lisbonne, mais je dois dire que cette signature du Traité de Lisbonne n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas eu les discussions de Bruxelles où le Président SARKOZY a joué un rôle-clé. Encore une fois merci.

QUESTION - Monsieur SARKOZY, vous allez prendre dans un mois la Présidence de l'Union européenne, la Commission de Bruxelles doit ou a déjà adressé un blâme ou une mise en garde à

la France concernant le dérapage du déficit et vous avez proposé hier une initiative sur la TVA sur les produits pétroliers qui a été plus que fraîchement accueillie à Bruxelles. Est-ce que vous considérez, au moins sur certains sujets, que Bruxelles peut être un frein à l'action ou au progrès ?

LE PRESIDENT - La position de la France s'agissant de Bruxelles, c'est de travailler main dans la main avec le Président BARROSO, que j'ai d'ailleurs eu au téléphone encore hier. Nous n'avons pas la même conception des blâmes puisse que la traduction c'est un conseil, « advice » c'est un conseil, ce n'est pas un blâme.

Deuxièmement, la Commission a très souvent encouragé et félicité la France pour les réformes qui sont conduites et elles sont conduites. Nous avons une différence d'interprétation sur les chiffres de la Commission qui touchent aux déclarations de M. ALMUNIA. Vous savez parfaitement bien que les chiffres de la Commission ont été scrupuleusement démentis par les chiffres que vient de publier l'INSEE qui est un organisme indépendant. Les hypothèses de la Commission sont basées sur des chiffres qui ne sont pas vérifiés, qui ont même été démentis. La Commission tablait sur une croissance, si mes souvenirs sont exacts, de 1,8 en 2007. Comme vous le savez, elle est de 2,2. Sur un ralentissement marqué en 2008, les chiffres de croissance sont de 0,64 au 1er trimestre 2008. Il n'en reste pas moins que la France a des efforts à faire pour réduire des déficits, des déficits qui sont difficiles à me mettre sur le dos alors que je suis Président de la République depuis 13 mois et que la France vote des budgets en déficit depuis 35 ans. On devrait pouvoir faire un calcul proportionnel. Ces efforts, nous les poursuivrons avec, notamment, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

S'agissant de la proposition que j'ai faite, j'ai une expérience des affaires européennes et vous aurez noté, que dès que quelqu'un propose une idée en Europe, c'est le scepticisme qui, d'abord, l'emporte. Je m'en souviens très bien lorsque j'ai proposé le Traité simplifié.

Finalement, on l'a adopté. Lorsque j'ai proposé le comité des Sages, finalement, on l'a adopté.

Alors la question qui se pose est très simple : la France n'est pas la seule à être confrontée à l'augmentation du pétrole. Il y a une double fiscalité, la TIPP qui est une fiscalité sur les volumes, on ne va pas y toucher, et la TVA qui est une fiscalité sur les prix, proportionnelle aux prix. Ce n'est pas une idée absurde que celle qui consiste à dire que le baril de pétrole continue à augmenter. Il est aujourd'hui à 130 dollars. Il était, lorsque j'étais ministre des Finances, en 2004, à 42. L'ensemble des spécialistes dit que cela va continuer. Est-ce que l'on doit appliquer la même fiscalité proportionnelle aux prix avec un baril qui a doublé en un an et triplé en trois ? C'est quand même une question qu'il n'est pas absurde de poser. J'ajoute que, ce faisant, je ne propose pas un nouveau taux de TVA mais simplement la non-application à partir d'un certain niveau. J'ajoute que cela ne dégrade pas le déficit puisqu'il s'agit de recettes d'opportunité, puisqu'elles sont dues à l'augmentation du baril.

Enfin, cela nous permettrait de dire à l'ensemble des citoyens européens : certes le pétrole continue d'augmenter pour des raisons qui tiennent principalement au déséquilibre entre l'offre et la demande et aussi à la spéculation dans une moindre mesure mais pas à cause de la fiscalité. Poser cette question, c'est une question normale. J'ajoute que c'est une proposition et j'entends qu'elle soit étudiée avant d'être rejetée.

Voilà ce que j'ai dit. Je persiste et je signe. Mais vous savez, j'avais dit la même chose sur l'IS et sur la TVA. Qu'un certain nombre de pays amènent leur impôt sur les sociétés à 0 %, je n'ai rien à dire. Mais je ne vois pas pourquoi ce qu'il est possible de faire sur un impôt serait hérétique sur l'autre. Lorsque j'avais proposé de réfléchir à une TVA différenciée, j'avais commencé par provoquer le plus grand scepticisme. Aujourd'hui, c'est la Commission qui travaille sur un nouveau taux entre 8 et 10 %. Cela ne devait pas être si stupide que de proposer une réflexion. Puisqu'ils y travaillent, j'ai envie de leur dire encore un petit effort encore, on va peut-être y arriver.

QUESTION - Nous avons entendu dire que la France se prépare à ouvrir le marché du travail aux Polonais. Quand est-ce que la France sera prête à le faire ? Pourquoi avez-vous tardé si longtemps ? Et une question au Président KACZYNSKI : comment prend-t-il cette décision

Il y a une question ?

d'ouverture :

LE PRESIDENT - J'en parlerai au Parlement polonais dans quelques heures. La France a décidé de lever toute barrière à partir du 1er juillet parce que la France croit à la liberté de circulation des personnes et des biens à l'intérieur de l'Europe. Je l'ai donc indiqué au Président, je le confirmerai au Premier ministre. Pourquoi cela n'a pas été fait ? Ecoutez, il vaut mieux que vous écoutiez ceux qui, à l'époque, avait pris ces décisions. Il y avait certainement des transitions à mener. Aujourd'hui, j'estime que la Pologne est un grand d'Europe, qu'elle est membre de l'Europe, que l'Europe est fondée sur la liberté de circulation des personnes et des biens et qu'il n'y a aucune raison d'avoir des restrictions avec la Pologne, alors même que la Pologne est notre partenaire stratégique. Partant, je vous annonce et je vous confirme que toutes les barrières seront levées à compter du 1er juillet cette année. C'est-à-dire avec un an d'avance sur ce qui était initialement prévu. Je ne peux pas être engagé pour l'Europe et ne pas prendre des décisions qui sont conformes avec cet engagement politique. Je crois à l'Europe et j'essaie de le démontrer aujourd'hui à Varsovie.

LE PRESIDENT KACZYNSKI - C'est effectivement une décision importante au point de vue polonais pour deux raisons. C'est que nous voulons être un partenaire entier des pays de l'Union européenne. Du point de vue de cette égalité, la décision française est extrêmement importante. Ce qui est très important, c'est que cela concerne tous les métiers. Nous avons un groupe important de travailleurs hautement qualifiés dans le domaine des logiciels notamment, dans d'autres domaines comme le calcul et la haute-technologie. Nous avons des gens très qualifiés et cela leur offre une possibilité d'approfondir ces qualifications.

Pour ce qui de ceux qui partent à l'étranger, mon avis est qu'ils devraient partir et puis, au bout d'un certain temps, rentrer mais en laissant derrière eux une bonne opinion et non l'inverse. Je vous remercie, c'est sur cela que nous allons clore.